

Compte-rendu de l'assemblée générale

le vendredi 28 mars 2014

au Restaurant OKE à Kehlen

Sociétés-membres représentées (présentes ou par procuration) :

Immocube, Nouvelle Soluger, Gérance Schuler Romain, Flesch Immobilière, GGS+, Syndic, Trimmolux, , GestLB, Agence Immobilière Pfeiffer Schmit SARL, Agence Immobilière Claude Michels, Agence J. Friedrich, Bonappart SARL, Bureau immobilier Florent Kinsch SARL, Gecodi sàrl, Gérances d'Immeubles Nazzareno Beni, Gérances Roxy SARL, Immo ST Martin SARL, Immo-Center Luxembourg, Immo Sud, Immotion, ISPL Immo Service Partners Luxembourg, Lea Kappweiler, Gestion Immobilière, NDG SARL, Petrella, Primo Gérances SARL, R.I.S., Reinig Paul, , Top Gérances, Top Services SA, Trinity- Gérance Immobilière,;

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue de la présidente Nadine Wagner

Elle rappelle que lors de la dernière AG en 2013 un nouveau Comité s'est formé en vertu des statuts et à l'issue du vote la présidente du GSPL a été élue. Elle remercie encore une fois M. Schamburger pour son travail. Celui-ci est toujours très actif au sein du Comité.

Madame Wagner souligne que cette année a été particulièrement marquée par le 15^{ème} anniversaire du GSPL où plus de 100 membres et invités se sont réunis le 11 octobre 2013 sur le bateau Marie Astrid à la Moselle pour célébrer cet événement important.

Le plus grand défi pour 2014 sera de chercher le dialogue avec le ministère concerné afin de donner une autre valeur à la profession de syndic.

La présidente rappelle la nouvelle législation sur la gestion des déchets et présente la brochure en 5 langues, élaborée dans ce contexte et qui a pour but d'informer et de conseiller les copropriétaires ainsi que les locataires.

Mme Wagner informe également les membres sur une nouvelle formation « Qualified energy manager » en 5 sessions qui débutera fin avril.

2. Rapport des activités de l'exercice écoulé par Mme Isabelle Phalippou (en annexe)

3. Présentation du bilan et des comptes d'exploitation

Le trésorier du GSPL, M. Romain Schuler, présente en détail le bilan et les comptes d'exploitation (rapport en annexe). Il souligne que le GSPL a décidé de suspendre l'adhésion d'un membre si la cotisation n'est pas acquittée après le premier rappel au plus tard.

4. Rapport des commissaires aux comptes (Mmes Munhowen et Friedrich)

Aux noms des commissaires aux comptes Mme Munhowen témoigne de l'exactitude des écritures comptables et propose à l'assemblée d'accorder la décharge au trésorier ;

5. Décharge à donner au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes

L'assemblée accorde unanimement la décharge au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes.

6. Election des commissaires aux comptes pour le prochain exercice

L'assemblée désigne Mmes Munhowen et Friedrich commissaires aux comptes pour le prochain exercice.

7. Confirmation des Fonds de Garantie

L'alimentation des Fonds créé en 2007 est soumise annuellement au vote de l'assemblée générale ordinaire du GSPL.

Sur proposition de la présidente, les membres présents, décident de suspendre l'approvisionnement du Fonds de garantie pour l'année 2014.

8. Semaine du Logement 2014

L'assemblée se prononce unanimement en faveur d'une participation à la prochaine semaine du Logement.

9. Divers

M. Schamberger informe les membres que le projet « échange des données informatiques » reste d'actualité ; les membres en seront informés ultérieurement. Il souligne que la transmission des documents très volumineux en version PDF pose actuellement encore des problèmes ;

Le courrier qui est à utiliser si un syndic envisage d'envoyer les décomptes, convocations etc... via email à ses copropriétaires est disponible sur le site. Il a été validé par deux avocats.

Dans le cadre de la nouvelle loi « gestion des déchets » le Comité rappelle « l'obligation de conseil » du syndic.

C'est grâce à l'initiative du GSPL (MM.Schamberger et Lutgen) que la brochure « gestion des déchets » a pu être réalisé en partenariat avec la SUPERDRECKSKESCHT, VALORLUX, ECOTREL et ECOBATTERIEN, visant à faciliter la mise en œuvre de cette lourde tâche dans les copropriétés. Les membres sont priés de passer leurs commandes des brochures pour mi-avril au plus tard.

Sur demande d'un membre, le GSPL contactera la société Easy Solutions afin de fixer une matinée de formation / présentation avec eux.

Conférence :

« Répartition des frais »

Invité et orateur : Me Georges Krieger

Me Krieger aborde les difficultés relatives à ce sujet et donne des exemples de la jurisprudence.

L'assemblée est clôturée par le verre de l'amitié offert par le GSPL.

Nadine Wagner

présidente